

# ATTENTION

En raison des difficultés croissantes et continues de la filière des textiles,  
**l'opérateur Le Relais n'est plus en mesure d'assurer la collecte sur notre département.**

Ainsi les bornes de collecte vont être filmées et retirées dans les semaines et mois à venir.

Dans l'attente d'une solution, nous vous remercions de bien vouloir conserver vos textiles.

Et comptons sur votre compréhension.

**Pour rappel, tout dépôt sauvage au pied des bornes est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500€.**

